

Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?
Atelier citoyen MARSEILLE
22 février 2018

Synthèse

24 participants.

Garante : Cécile Chery.

Quels enjeux prioritaires ?

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 26 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 19 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 13 gommettes
- Érosion et Changement climatique : 10 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 3 gommettes
- Suggestions complémentaires :
 - les plans de prévention des risques d'inondations ne doivent pas tout interdire mais optimiser en fonction du niveau de danger ;
 - la coopération Nord-Sud (enjeu humanitaire qui affecte toute la Méditerranée, participation citoyenne- référendums-libertés, échanges de bonnes pratiques entre nord et sud).

Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires

Le bon état écologique du milieu marin

<i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i>
Méditerranée : aire fermée plus fragile Méditerranée partagée, exutoire de grands bassins versants, soumise à une forte pression démographique Question de l'état écologique et de la dégradation du milieu Multiplication de l'activité de plaisance et du trafic maritime : que faire pour les rendre plus propres Trouver les conditions de possibilités de développement
Maintenir la biodiversité pour maintenir les services rendus par la nature (services écosystémiques)
Enjeu Océan-climat (captation du carbone) et irréversibilité de certains changements (biomimétisme) Enjeu lié à la montée du niveau de la mer
<i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i>
Impact de la pêche de loisir
Débat sur les impacts de la pêche individuelle (oursins) est perçue comme une tradition et comme devant être stoppée car aujourd'hui avec le nombre cela fait beaucoup Faire respecter la réglementation existante Manque de moyens de contrôle

S'adresser au citoyen comme à une personne responsable
Redonner des moyens aux services de l'Etat
Encourager l'écoresponsabilité dans les ports
Utiliser le tourisme comme vecteur de sensibilisation
Relancer une « campagne » écogestes méditerranéen
Contrôle et validation des labels
Contrôle des rejets agricoles
Motivation des acteurs économiques
Renforcer la politique des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), lancer des actions à l'échelle des mini-bassins versants

Quelles propositions pour bien vivre en 2030?

Faire évoluer la législation en fonction de l'évolution des milieux
Faire pour une même ressource des plans de gestion partagée entre acteurs (ex : pêche individuelle et pêche professionnelle)
Faire une réglementation honnête et courageuse adaptée aux biens communs et ne répondant pas seulement aux industriels
Sortir des stratégies de contournement de la réglementation
Mettre des clauses environnementales dans les appels d'offre (solutions fondées sur la nature)
Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur la réglementation

Améliorer l'information des usagers sur les plages
Encourager les initiatives citoyennes
Développer des programmes pédagogiques dans les écoles
Utiliser les réseaux sociaux pour la communication
Créer un véritable lien entre tous les acteurs pour le partage des connaissances et « jouer » en équipe

Permettre l'assermentation des associations (aux fins de verbalisation)
Ouverture des associations marines à la mer (??)

Comprendre et respecter la continuité/liens terre-mer
Au niveau des bassins versants, mettre l'effort sur les rejets industriels et fluviaux et lutter contre l'imperméabilisation des sols,
Identifier mieux les sources de pollutions (rejets industriels, rejets diffus, ..) pour cibler les actions à proportion des impacts réels
Contrôler les rejets agricoles
Avoir des actions au niveau des sous-bassins versants, renforcer les SAGE
Identifier les points noirs des eaux de ruissellement
Décontaminer les zones fortement polluées
Sensibiliser les conseils municipaux et les citoyens
Motiver les acteurs économiques
Valoriser les changements de comportement et les innovations
Profiter de l'engouement pour le ramassage des déchets

Créer un label biodiversité
intégrer le vivant dans les filières d'excellence
Organiser des séminaires régionaux avec les acteurs de proximité

Mieux communiquer les connaissances (IFREMER..)
Développer la Biorémédiation (dépollution par les micro-organismes)

Une économie maritime et littorale diversifiée

<i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i>
Moteur de développement Multiplicité des activités Transformation des activités Il faut trouver un équilibre entre protection de l'environnement et multiplication des activités et pressions sur les ressources
Enjeux de santé publique et de préservation de l'environnement pour le transport maritime Enjeu pour la biodiversité marine : nuisances sonores (moteur des bateaux)
Respect de la réglementation : plus de contrôle
Enjeu alimentaire et économique : pêche et aquaculture
Enjeu de maintien de l'attractivité touristique : surfréquentation et dégradation des milieux
<i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i>
Économie maritime = levier d'innovation (biotechnologies marines, dépollutions, énergies renouvelables...)
Protection de la pêche artisanale
Impact du tourisme : en termes de ressource en eau, logement, capacité d'épuration Régulation à chiffrer Tourisme durable (enjeu écologique et opportunité économique)
Vigilance par rapport aux impacts du transport maritime
Conflit entre enjeu alimentaire, et image: impact de l'aquaculture marine : la France importe la majorité des poissons qu'elle consomme ; Aquaculture non mentionné dans les documents.
Opposition entre lobbying / Etat : garant intérêt général Réglementation obsolète/innovations prioritaires Coopération et justice Problème du « <i>greenwashing</i> » Enjeu de crédibilité et transparence des entreprises
<i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i>
Fixer des objectifs pour chaque activité en termes de planification et régulation (tourisme durable, pêche durable, ...) Documenter des indicateurs d'impacts sur les milieux naturels des activités maritimes (des données disponibles en open-source) Développer la R et D concernant les pollutions marines de toutes origines Faire évoluer la réglementation obsolète pour permettre l'innovation Intégrer le vivant dans les politiques publiques
Aquaculture : communiquer, sensibiliser et expliquer les opportunités notamment avec des expériences françaises d'aquaculture responsable, Développer les synergies aquaculture et changement climatique
Développer les énergies marines renouvelables , notamment via des petites unités (impact sur l'environnement, entretien, sécurité) Faire évoluer la réglementation pour faciliter l'implantation des EMR

Réduire les pollutions des navires via les bateaux de plaisance en partage (adapter la fiscalité / durée de stationnement, réduire les pollutions sonores, arrêt des moteurs à quai)
Développer des alternatives aux activités nuisibles et mobiliser les fonds européens pour l'innovation Développer les solutions basées sur la nature (alternative aux solutions technologiques) restaurer les milieux dégradés Interdire la pêche des espèces menacées Raisonner en termes de compensation / y avoir moins recours (éviter et réduire les impacts à tout prix)
Schéma de tourisme durable, intégrer la saisonnalité
Faire respecter la loi littoral / tourisme durable
Développer l'exemplarité de l'Etat
Développer les formations RSE pour les entreprises (RSE : responsabilité sociétale des entreprises).
Développer l'information du grand public aux enjeux de développement durable
« REUSE » en eau permet d'économiser l'eau, et de mieux allouer la ressource en eau entre les différentes activités (domestiques et agricoles par exemple)

Patrimoine naturel et culturel

<i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i>
Favorise la diversité des habitats et donc la biodiversité Enjeu économique et écologique Enjeu global à préserver le patrimoine maritime culturel, matériel et immatériel, bâti ou flottant, sous-marin, les savoir et savoir-faire, les modes de vie Enjeu pour les générations futures à préserver les patrimoines Notion de bien commun à partager en le respectant Enjeu de connaissance scientifique et culturelle dans la préservation
Des services écosystémiques irremplaçables : rôle des océans dans le climatique : réservoir d'oxygène, capteur de carbone
<i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</i>
Conscience des jeunes générations qu'il y a urgence à préserver
Difficulté à préserver la liberté d'accès au littoral tout en gérant la fréquentation en fonction de la capacité des milieux
Un patrimoine bâti (les forts comme celui de Saint-Jean) qui n'est pas accessible au public : cela génère un manque d'appropriation et de connaissance par les citoyens la Méditerranée, lieu de la plus intense activité maritime depuis l'antiquité, intensité toujours d'actualité
<i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i>
Percevoir le patrimoine comme un bien commun à partager et à préserver/respecter Valoriser les patrimoines sans nécessairement les sanctuariser (ex : le marégraphe..) Utiliser le paysage comme levier d'actions de la préservation des différents patrimoines
Faire coexister les différents patrimoines (économique, naturel et culturel) ; dépasser les limites administratives et favoriser les unités géographiques

Se souvenir des bonnes pratiques mais aussi « des mauvaises » pour ne pas les reproduire
Favoriser la préservation des différents socles de connaissance (cultures ancestrales et également sur l'état des milieux , la ressource piscicole..) Développer des réseaux de partage des connaissances scientifiques, culturelles.. Utiliser le service civique pour acquérir, transmettre des compétences culturelles, techniques et patrimoniales Inscrire la préservation du patrimoine dans les différents programmes scolaires favoriser l'implication des jeunes (dès le scolaire) dans la préservation.. pour les générations futures
Faire s'engager les différents acteurs sur les enjeux de préservation Favoriser l'appropriation du patrimoine par le plus grand nombre Valoriser l'innovation pour les bonnes pratiques Favoriser le développement d'initiatives privées prenant en compte la préservation du patrimoine
Tenir compte du bassin méditerranéen dans sa globalité : enjeu Nord/Sud, favoriser les échanges entre pays côtiers et les îles La mer est un patrimoine commun, basé sur les échanges
Mieux gérer les flux touristiques Développer l'approche par des plans de gestion : levier du développement économique Instaurer des taxes pour pouvoir bénéficier des spots de plongée (régulation des usages) Développer des sentiers sous-marins

Séquence sur la vision à 2030

L'analyse quantitative aux réponses montre, sans en avoir de décompte précis, une répartition assez équilibrée entre les personnes qui adhèrent et celles qui n'adhèrent pas à la vision et qui se sont plus largement exprimées dans le détail.

Les points d'adhésion forts sont :

- Le fait de proposer une vision et qu'elle soit transversale ;
- Le respect de l'environnement ;
- La sauvegarde de la biodiversité ;
- L'économie circulaire ;
- La formation.

Cependant la vision est également perçue **comme utopique**, « on croir rêver » et suscite une attente certaine quant aux moyens de sa mise en œuvre, voire **des doutes** (« on ferait face au changement climatique d'ici 11 ans alors qu'on continue à bâtir le littoral ? », « on atteindrait le bon état écologique du milieu marin en 2030 alors qu'on n'a pas su le faire pour les eaux douces ? ».)

Les questions concernent notamment les moyens qui seront réellement affectés à la mise en œuvre de cette vision, la méthode qui sera mise en œuvre, la responsabilisation de la population et de la société civile et l'implication des élus locaux pour atteindre la vision.

2030 semble une échéance trop lointaine face à l'urgence ressentie « il faut agir maintenant », et aux défis à relever : changement climatique, migration, biodiversité.

La vision n'évoque pas plusieurs enjeux prioritaires :

- **La sécurité ;**
- **La transition numérique ;**
- **Le lien avec les engagements des accords de Paris et les objectifs de développement durable ;**
- **Le lien nord-sud et la coopération méditerranéenne** (jugée indispensable pour atteindre les objectifs).

Pour atteindre cette vision intégrée, il est proposé de:

- spatialiser une vision d'avenir en termes d'enjeux et d'actions par des cartes, des propositions concrètes, des arbitrages cohérents avec les énoncés et des moyens en accord avec les décisions ;
- déployer des politiques sectorielles structurantes avec des objectifs précis de régulation à 2030 (pêche, tourisme, réduction des déchets plastiques...) et sensibiliser les acteurs économiques et politiques sur la nécessité de ces régulations (quota de pêche, régulation de la fréquentation touristique, gestion localisée des déchets : plastiques, mégots...) ;
- mobiliser la connaissance pour objectiver les prévisions : intégrer les projections dans des scénarii scientifiques et utiliser les études déjà réalisées ;
- impliquer l'éducation nationale via un programme d'initiation civique sur la responsabilité et la prise de conscience citoyenne dès le plus jeune âge, sur le devenir de notre planète ;
- impliquer sur ce sujet transverse, les autres ministres concernés : transport, agriculture, éducation, économie ;
- promouvoir l'innovation dans la gouvernance, dans la prise de décision et la concertation, pour faciliter l'économie du partage (plus écologique) et valoriser l'économie circulaire au profit de l'économie locale ;
- mettre l'humain et le niveau local au cœur du projet : intégrer la population dans la vision des territoires, être à l'écoute des populations et relayer leurs questions et suggestions, permettre aux associations d'agir, respecter l'ensemble des parties prenantes, responsabiliser les décideurs et impliquer les élus locaux, responsabiliser le niveau local et lui laisser des marges de manœuvre...
- veiller à la prise en compte des risques dans l'aménagement des zones économiques (plans de prévention des risques d'inondations).

Enfin il est suggéré de clarifier la notion d'économie bleue, d'éviter les doublons et de supprimer la notion de nature « productive » dans la vision.

Equipe d'animation de l'atelier : DIRM : Olivier Delteil , CMVRH : Jean-Paul Marx, Isabelle Alla, Christian Cabrier, Nicole Bertolini , MTES/DML/CGDD : Carole Garnier, Benoît Rodrigues, Anne-France Didier et Yves Henocque de l'IFREMER.